



- Limite de secteur
 - Zone urbaine**
 - Ua Centre ancien
 - Ub Secteur d'extension périphérique à vocation principale d'habitat
 - Ue Secteur à vocation économique
 - U' Secteur à vocation d'équipement public ou collectif
 - Zone à urbaniser**
 - AUb Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat
 - AUE Zone à urbaniser à vocation principale économique
 - 1AU... Zone ouverte à l'urbanisation
 - 2AU... Zone fermée à l'urbanisation (nécessite d'une modification ou une révision pour ouvrir la zone à l'urbanisation)
 - Zone agricole**
 - A Zone à vocation agricole
 - Anc : Sous-secteur où la construction de bâtiments agricoles est interdite
 - Zone naturelle**
 - N Zone naturelle protégée
 - Nh1 Secteur d'habitat isolé où la construction neuve de logement est autorisée
 - Nh2 Secteur d'habitat isolé où seule est autorisée l'évolution du bâti existant
 - Nhp Secteur bâti isolé d'intérêt patrimonial
 - Nl Zone naturelle de loisirs
 - Routes et chemins inscrits au PDIPR
 - Marge de recul des constructions par rapport à la voie
 - Zone de nuisances sonores
 - Espaces boisés classés (L130-1 du code de l'urbanisme)
 - Zone humide à préserver
 - Site archéologique
 - Secteur de la station d'épuration où la création de logement est interdite
 - Emplacement réservé
- | Désignation | Bénéficiaire | Surface |
|--|-----------------|---------------------|
| 1- Agrandissement du cimetière | Commune | 5780 m ² |
| 2- Création d'un accès à la zone 1AUb | Commune | 580m ² |
| 3- Aménagement d'un carrefour sur la RD771 | Commune | 3510m ² |
| 4- Aménagement de la RD771 | Conseil Général | 24565m ² |

Département de Loire Atlantique
Commune de Louisfert

**PLAN LOCAL D'URBANISME
MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1**

Dossier d'approbation

PIECE 3 : Règlement graphique

CENTRE-BOURG
Echelle 1 /2000ème